

Facebook : le plaidoyer de Laurent Solly face aux scandales

L'affaire Cambridge Analytica, le fisc, les mots de passe stockés en clair, les fake news... Depuis deux ans, Facebook cumule les scandales et les critiques sur sa gestion calamiteuse des données personnelles de ses utilisateurs.

Après les *mea culpa* [à répétition](#) de Marc Zuckerberg, qui n'ont convaincu personne, c'est au tour de Laurent Solly, directeur général de Facebook France, de prendre la parole dans une interview au [Parisien](#) pour décliner l'argumentaire sur un air de « plus jamais ça ».

Sur la protection des données personnelles

« On essaye en permanence de tirer les leçons de ce qui s'est passé et de nous améliorer. Il y a eu parfois des erreurs ou des parties tierces qui ont utilisé des informations issues de Facebook sans autorisation. Cela passe par de meilleurs outils humains et technologiques que nous développons depuis des années, et bien avant l'affaire Cambridge Analytica. » annonce Laurent Solly. « C'est notre priorité ».

Rappelons qu'en début de mois, Facebook a été [condamné en France](#) à verser 30 000 € à l'association UFC-Que Choisir en raison de 430 clauses jugées abusives et illicites dans ses CGV.

Sur les contenus illicites, violents et/ou pornographiques

Il assure que lorsque du contenu est signalé, il est « scruté et analysé par 30 000 responsables de la sécurité et modérateurs, dont plus de 23 000 ont été embauchés l'année dernière. Sur 10 000 contenus postés, 23 à 27 sont considérés comme violents. Nous utilisons également des outils d'intelligence artificielle pour, de façon proactive et non plus uniquement sur signalement comme avant, repérer et bloquer des contenus qui ne répondent pas à notre charte. »

Même vigilance avec les faux comptes puisque « 1,5 milliard de faux comptes, de fausses pages » ont été supprimés en 2018.

Sur le chiffre d'affaires et l'imposition en

France

« Nous ne donnons pas de chiffre d'affaires par pays mais je peux dire que la France, évidemment, est un pays qui pèse beaucoup dans nos activités en Europe.» affirme Laurent Solly.

Sur la question de son [régime fiscal en France](#), il indique que Facebook n'a aucun litige en cours en France et le réseau social « va payer de plus en plus d'impôts en France. Et je vais vous dire quelque chose : c'est normal. »